

De : Hébert, Carol [mailto:hebert.carol@gatineau.ca]
Envoyé : 6 juillet 2011 14:48
À : Bourque, Edith (BAPE)
Cc : Harvey, Marie-Josée (BAPE)
Objet : TR: Suivi des demandes

Bonjour Mme Bourque,

Le présent courriel fait suite à une conversation téléphonique avec Mme Bourque dans lequel il a été entendu de clarifier l'historique sur la vitesse. Ainsi, je joins l'extrait de la séance du 16 mai traitant de cet aspect :

DT1 Séance tenue le 16 mai 2011 en soirée à Gatineau, 91 pages

1430

Nous, la Ville, avons fait... il y a eu une décision qui a été rendue voilà quelques années, où la Ville avait décidé que jusqu'à des Grives en s'en allant vers l'est, la vitesse serait 50 km/h et on a pris la décision de ne pas changer cette vitesse-là et de tout faire en notre pouvoir pour que la vitesse pratiquée se rapproche le plus possible de la vitesse qui est affichée.

1465

La différence, c'est qu'en ce moment le Conseil n'a pas statué sur la vitesse dans la phase 2. Je ne peux pas promettre la décision de 50 du Conseil municipal, mais advenant que le Conseil municipal décide que ce soit 50 ou une autre instance décide que ce soit 50, on va faire tout en notre pouvoir pour que ça soit la vitesse qui va être pratiquée.

Donc, pour le tronçon 1 :

- celui-ci est à 50 km/h depuis les années '90 et aucune résolution n'a été retracée;
- le consultant proposait, en conformité avec les conditions anticipées, augmenter la vitesse à 70 km/h;
- l'administration municipale s'engage à conserver la vitesse à 50 km/h et tout faire en son possible pour que les aménagements reflètent cette vitesse. Toutefois, il n'existe aucune trace écrite concernant cet engagement.

Pour le tronçon 2 :

- actuellement à 70 km/h;
- lorsque les travaux seront faits (phase 2), l'administration s'engage à proposer au Conseil municipal de la Ville de regarder la possibilité de réduire la vitesse à 50 km/h.

En espérant que le tout ait aidé à clarifier la situation.

Carol Hébert, ing.

Responsable au transport

Division planification du territoire

Service urbanisme et développement durable

hebert.carol@gatineau.ca

(819) 243-2345 #4316

Avis de confidentialité : L'information transmise dans ce courriel est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement. Merci de votre collaboration.